



THEMATIQUE

DUREE : 1 journée

PUBLIC CIBLE : acheteur, importateur, toute personne amenée à assurer la conformité aux exigences réglementaires sur les substances et l'étiquetage des produits,

OBJECTIF : Appréhender les différentes exigences réglementaires en Europe et les mises en œuvre sur les articles et produits finis du secteur textile

INTERVENANT : Valérie **CIMETIERE** – Expert Textile **SGS**



LIEU - TARIFS

LIEU DE LA FORMATION :

V.V.C.

5, allée Jean-Marie Verroye

59126 LINSELLES

TARIF JOURNEE :

450 € H.T. / pers.

225 € H.T. / pers. pour les clients partenaires

La formation est également réalisable sur site client sur devis.



ET APRES

Les supports de formation seront remis aux participants au format pdf à l'issue de la journée.



PROGRAMME

09h00 : Accueil des participants

09h30 : Ouverture et présentation de la journée

09h45 : Les réglementations Européennes sur les substances

10h15 : Introduction aux différentes réglementations européennes

- Le règlement Biocide CE 528/2012

- Le règlement POP 2019/1021/UE

- La directive Packaging 94/62/CE

La directive de Sécurité Générale des Produits 2001/95/CE

11h00 : **REACH CE 1907/2006**

Principe du règlement

Définitions

Obligations

Les différentes listes

Les substances

12h00 : La gestion du risque

12h30 : Pause déjeuner (repas pris en charge par V.V.C.)

13h15 : L'étiquetage des articles textile

Mentions facultatives : Entretien / Taille / Made In

Les labels qualité

14h30 : L'étiquetage de composition (règlement européen 1007/2011)

Principes généraux

Cas particuliers

16h15 : L'étiquetage du cuir et de la fourrure en France

16h45 : Le logo triman

17h00 : Echanges libres

17h30 : Fin de la journée



DECOUVRIR LA VVC ACADEMY